

Programme Migration & Diaspora

Contexte

Les Nations unies ont recensé en 2020 plus de 280 millions de personnes vivant hors de leurs pays d'origine. Selon l'Organisation internationale du travail, environ les deux tiers de ces migrant·e·s internationaux·ales ont quitté leurs pays pour chercher ailleurs un travail et pouvoir ainsi subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

La migration de travail peut prendre une forme régulière, c'est-à-dire être conforme aux normes juridiques internationales ou à la législation du pays d'origine, de destination et de transit, ou s'effectuer de manière irrégulière, en marge du cadre juridique. Sous sa forme régulière, elle peut être un moteur d'innovation et de croissance économique. Par ailleurs, l'engagement des personnes ayant un parcours migratoire constitue un potentiel au service du développement de leur pays d'origine. La migration présente aussi des risques pour les pays d'origine, comme celui de l'exode de main-d'œuvre qualifiée, qui freine le développement. Le choix de la migration, en particulier quand elle est irrégulière, peut être aussi la conséquence d'informations erronées ou incomplètes sur les risques qu'elle comporte et sur les conditions dans le pays de destination.

La coopération allemande au développement a pour objectif, en conformité avec le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM), à appuyer la migration régulière et la mobilité internationale et à les axer sur le développement afin qu'elles bénéficient à la fois aux migrant·e·s, à leurs pays d'origine et aux pays de destination.

Notre approche

Le programme Migration & Diaspora (PMD) aide les pays partenaires à exploiter les effets positifs découlant de la migration régulière et de l'engagement de la diaspora en faveur du développement durable. Le PMD intervient dans 23 pays partenaires pour le compte du ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement. Il participe à la mise en œuvre du PMM et s'inscrit dans une approche cohérente à 360 degrés de la migration et du développement.

Intitulé du projet	Programme Migration & Diaspora (PMD) Fonds d'experts Migration & Diaspora (FMD)
Commettant	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Organisme d'exécution	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Pays partenaires	Albanie, Cameroun, Colombie, Équateur, Éthiopie, Géorgie, Ghana, Inde, Indonésie, Jordanie, Kenya, Kosovo, Maroc, Népal, Nigeria, Pérou, Sénégal, Serbie, Territoires palestiniens, Tunisie, Ukraine, Vietnam
Partenaires nationaux	Institutions étatiques titulaires d'un mandat politique en matière de migration (p. ex. ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur, du Travail)
Durée totale	PMD : de juillet 2019 à juin 2023 FMD : d'avril 2019 à mars 2025
Enveloppe financière	PMD : 95 millions d'euros FMD : 37 millions d'euros

Le programme cherche notamment à :

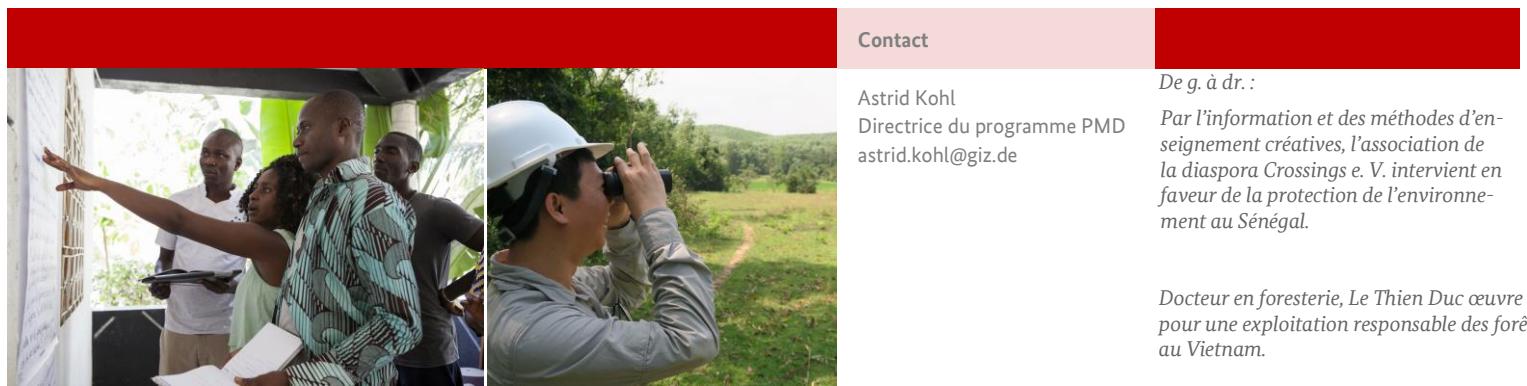
- appuyer les pays partenaires dans la conception de leur politique migratoire ;
- informer suffisamment tôt les migrant·e·s potentiel·le·s sur les modalités de la migration régulière et le cadre réglementaire ;
- informer sur les risques liés à la migration irrégulière et présenter d'autres options possibles ;
- promouvoir l'investissement, les échanges de savoirs et l'innovation dans les pays partenaires en promouvant en Allemagne l'engagement de la diaspora en faveur du développement ;
- encourager la migration circulaire par le placement d'experts ayant un parcours migratoire auprès d'employeurs des pays d'origine impliqués dans la politique du développement.



De g. à dr. :

Ivy Asantewaa Asante, docteure et chercheuse en microbiologie, de Hambourg, est rentrée dans son pays d'origine, le Ghana, et y participe à la lutte contre la pandémie de coronavirus.

Martin Rojas (au centre) a créé en Colombie une start-up qui permet aux producteur·rice·s locaux·ales de café de qualité d'obtenir des prix équitables.



Contact

Astrid Kohl
Directrice du programme PMD
astrid.kohl@giz.de

De g. à dr. :

Par l'information et des méthodes d'enseignement créatives, l'association de la diaspora Crossings e. V. intervient en faveur de la protection de l'environnement au Sénégal.

Docteur en foresterie, Le Thien Duc œuvre pour une exploitation responsable des forêts au Vietnam.

Les cinq champs d'action

1. Un retour au service du développement

De nombreuses personnes ayant un parcours migratoire qui vivent et travaillent en Allemagne souhaitent, à un moment de leur vie, retourner dans leurs pays d'origine pour s'y engager, par exemple dans le secteur de la santé, de la recherche ou de l'éducation. Ces expert·e·s revenu·e·s au pays peuvent mettre leurs savoirs et leurs expériences au profit du développement institutionnel des employeur·e·s locaux. Le PMD appuie ces échanges de savoirs, par exemple par le biais de formations ou de compléments de salaire limités dans le temps. Quant au fonds d'experts Migration & Diaspora, il fournit entre autres les ressources financières nécessaires aux missions.

2. Migration de travail régulière et mobilité

Le PMD aide les administrations en charge de l'emploi des pays partenaires à inscrire la migration dans un cadre équitable et social. À cet effet, il gère dans onze pays partenaires, en coopération avec les agences locales pour l'emploi, des Centres d'information pour l'emploi, la migration et la réintégration. Les candidat·e·s potentiel·le·s à la migration peuvent s'y renseigner sur les conditions préalables à la migration régulière en Allemagne et dans leur région d'origine ainsi que sur les risques inhérents à la migration irrégulière. Ce travail d'information est rendu possible par des actions de formation des partenaires sur les thématiques concernées, comme la loi allemande sur l'immigration de la main-d'œuvre qualifiée et les particularités du marché de l'emploi allemand. Dans d'autres pays, le PMD forme directement le personnel des agences locales pour l'emploi et renforce par exemple les capacités des administrations partenaires à examiner les offres de placement à l'étranger. Elles sont ainsi renforcées dans leur capacité à déterminer si ces recrutements ne nuisent pas au marché de l'emploi local, s'ils se font dans des conditions équitables, sûres et décentes pour les migrant·e·s et s'ils n'ont pas d'impact négatif pour les personnes concernées.

3. Engagement social de la diaspora

De nombreuses personnes issues d'un parcours migratoire vivant en Allemagne s'impliquent, souvent de manière bénévole en tant

qu'acteur·rice·s de la société civile, dans le développement de leurs pays d'origine. Le PMD les encourage à partir en qualité d'experts pour des missions de durée déterminée dans leurs pays d'origine, afin que des institutions locales, telles que les ministères ou des organisations de la société civile, de leur expertise technique et professionnelle. En outre, le PMD soutient des organisations de la diaspora qui réalisent leurs propres projets dans les pays partenaires en coopération avec des organisations partenaires. Il renforce également l'engagement de la diaspora en faveur du développement par le biais d'événements de réseautage favorisant les échanges entre ces organisations et avec les institutions partenaires pertinentes.

4. Apport financier et économique de la diaspora

Le PMD aide les entrepreneur·euse·s ayant un parcours migratoire à investir dans leurs pays d'origine. Forts de leur savoir-faire acquis en Allemagne, ces créateurs apportent des idées novatrices qui font progresser leurs pays et sont source d'emplois. Le PMD propose formations et appui, notamment lors de l'élaboration de plans d'affaires et d'études de marché. À travers des formations continues, le PMD promeut également l'utilisation des transferts monétaires privés effectués par les membres de la diaspora pour appuyer le développement dans leurs pays d'origine.

5. Conseil en matière de politique migratoire

Le PMD conseille les institutions publiques de huit pays lors de la conception d'une politique migratoire au service du développement. Ce conseil porte sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de coopération avec la diaspora, l'amélioration des conditions d'ensemble pour la migration régulière et l'augmentation de la cohérence avec d'autres champs d'action politique. L'objectif est d'élaborer une politique migratoire conforme aux intérêts des pays d'origine et des migrant·e·s. Pour ce faire, le PMD renforce les capacités des institutions partenaires par des formations et encourage les échanges d'expériences entre les pays partenaires du programme. La société civile est associée à la conception de la politique migratoire au moyen de dialogues multipartites, également dans le cadre du PMM.

Publié par :

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Crédits photos

Page 1 : © GIZ, GIZ/ Dufour-Ferance
Page 2 : © GIZ

Version

11/2022

Conception

PMD, Eschborn, Allemagne

Textes

PMD

La GIZ est responsable du contenu de cette publication

Pour le compte
du

Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement